

INFORMATIONS

RECENSEMENT MILITAIRE IMPORTANT

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit de faire recenser à la mairie de son domicile **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.**

Les pièces à fournir sont : le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour permettre l'inscription à la plupart des examens (baccalauréat, BEP, CAP ...) ou à l'examen du permis de conduire, par exemple.

CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 21 mars, les demandes de cartes d'identité sont désormais traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Comme l'exigeait déjà la procédure, la nécessité d'identifier le demandeur et de prendre ses empreintes digitales conduit l'utilisateur à se rendre **dans une mairie équipée d'un dispositif de prise d'empreintes.**

La Mairie de VOIRON

assure une **permanence téléphonique uniquement le matin du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h pour tout renseignement ou prise de rendez-vous liés à l'obtention ou le renouvellement de vos titres d'identité sécurisés** ☎ : 04 76 67 05 89

Retrouvez toutes les informations utiles sur la modernisation de la délivrance des cartes d'identité sur

le site de la Préfecture : www.isere.gouv.fr

ETAT CIVIL

Nous nous réjouissons de la naissance de :

Tya **TANGOULIS**
le 07 avril 2017 à VOIRON

Lucie **CARUHEL**
le 14 avril 2017 à VOIRON

Nous regrettons la disparition de

Jean **DERMINE**
le 22 avril à REAUMONT

Maurice **BOIS**
le 03 mai à RIVES
Élu conseiller de 1959 à 1971

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants au 01 49 55 82 22 ou par mail

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).

PAYS VOIRONNAIS - Communiqué de Presse

Le Conseil de Développement peut être consulté par les élus sur toute question relative à l'aménagement et au développement et à la gouvernance du territoire voironnais. Relais de la société civile, c'est une instance de réflexion, d'échanges et de propositions indépendante de tout parti politique ou organisation, capable de favoriser un dialogue constructif avec les élus et de les éclairer dans leurs choix.

Le Conseil de développement organise une table-ronde débat sur le thème de la mutualisation **le vendredi 30 juin 2017 de 15 h à 19 h 30** - Amphithéâtre de la Brunerie à VOIRON - événement gratuit sur inscription : bruno.barre@paysvoironnais.com.

Appel à candidatures

Pour son collège citoyen, le Conseil de Développement recherche des habitants intéressés par le développement et l'avenir de leur territoire. Pour candidater et en savoir plus, contacter : bruno.barre@paysvoironnais.com

MAIRIE

Les permanences d'ouverture au public ont lieu

du lundi au vendredi de 11 h à 12 h 30

Le mardi de 16 heures à 19 heures (16 h à 18 h pendant les vacances scolaires)

le jeudi de 16 h 00 à 18 h 00 : permanence URBANISME

En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous

Tél : 04.76.91.05.78 - Mail : reaumontaccueil@wanadoo.fr www.mairie-reaumont.fr

COMITÉ DE RÉDACTION

Jackie SORET

Directeur de publication : Brigitte LAURENT - ISSN 1274 - 7203 - Tirage : 450 exemplaires

Réalisation et impression sur papier recyclé - Mairie de Réaumont
MAIRIE DE REAUMONT



Réaumont

Le journal de la commune de Réaumont

N° 116 JUIN 17

« EN CLASSE COMME UN POISSON DANS L'EAU... PAS COMME UNE SARDINE EN BOITE »

Chaque année, les services départementaux de l'Education Nationale établissent la carte scolaire. A la rentrée 2017/2018, elle prévoit une éventuelle fermeture de classe dans notre école maternelle.



Dès l'annonce de cette nouvelle, les parents d'élèves ont réagi en créant un collectif, dans le but de préserver la qualité de l'enseignement dispensé, en maintenant les trois classes actuelles. « En effet, une fermeture entraînerait la répartition des 65 élèves comptabilisés à l'heure actuelle, sur deux classes. Il paraît inconcevable que nos enfants se retrouvent à 33 par classe en maternelle ».

Pour ces raisons, le collectif « 3 classes Réaumont » est déterminé à se faire entendre et à mener les

actions nécessaires. Une pétition mise en place dans nos villages a recueilli près de 900 signatures ; des courriers et des rencontres avec nos élus locaux ont permis de constater l'intérêt qu'ils apportent à la sauvegarde de notre classe. Fort de ce soutien, les parents d'élèves ont pu exposer à l'Inspection Départementale de Voiron et de l'Inspection Académique de Grenoble, leurs inquiétudes et leur détermination. Dans l'attente de la décision de la commission qui aura lieu la deuxième quinzaine de juin, le collectif reste mobilisé pour l'avenir des enfants de Réaumont et Saint Blaise du buis.



Pour suivre les actions du collectif sur Facebook : [https://www.facebook.com/profile.](https://www.facebook.com/profile.php?id=100016617438920&fref=ts)

[php?id=100016617438920&fref=ts](https://www.facebook.com/profile.php?id=100016617438920&fref=ts)

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

TENNIS REAUMONT LA MURETTE ST CASSIEN



Résumé sportif

Vous les attendiez !!! Voici les résultats des équipes du TCRM dans le championnat de printemps. Sur les 9 équipes en

compétition, 5 se sont qualifiées en phases finales :
L'équipe **8 ans garçon** : Qualifiée en 1/16^{ème} de finale.
L'équipe **9 ans garçon** : Qualifiée en 1/8^{ème} de finale.
L'équipe **1 homme** : gagnante en 1/8^{ème} de finale, elle a donc obtenu la montée.
L'équipe **3 homme** : Vainqueur de son 1/16^{ème} de finale, monte en catégorie supérieure.
L'équipe **4 homme** : Perdu son 1/16^{ème} de finale, monte en catégorie supérieure.
Les 4 autres équipes se sont battues pour défendre les couleurs du TCRM mais n'ont pas réussi à sortir des phases de poule : Parcours identiques pour les **2 équipes femmes** qui se maintiennent en arrivant 3^{ème} de leurs poules avec 3 victoires et 2 défaites. Chez les **hommes**, l'équipe **2** n'a pu se maintenir et l'équipe **5** finit 4^{ème} de sa poule.

Résumé festif !

En avril, le pays basque s'est à nouveau invité lors de la soirée dansante du TCRM qui a réuni près de 260 personnes venues se régaler autour du repas thématique que le club avait sélectionné puis profiter de l'ambiance festive assurée par le CAVM.

Un grand merci à tous les participants, à Vival de la Murette pour le filet garni mis en jeu, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont fait de cette soirée une immense réussite !

La carte été est disponible

Vous n'êtes pas adhérent mais vous voulez accéder aux courts pendant l'été ?

Vous pouvez obtenir une licence été, valable du 1er juin au 15 septembre. Cette licence FFT, avec assurance, vous permet l'accès aux 4 courts mais également de participer aux tournois de tennis de la fédération. Adultes 65€, -18ans 37€, Couple 105€, Etudiant 45€. Plus d'info : tc.rm@fft.fr

A venir :

Juin 2017 : Week-end de la fête de l'école de tennis
Permanence tous les samedis matin au club house de La Murette entre 10h30 et 12h00
tc.rm@fft.fr - <http://tcrm.e-monsite.com>



ROC JUDO

UNE DISCIPLINE POUR TOUTE LA FAMILLE.

Canaliser l'énergie – Bon développement physique et psychologique – Respect – Politesse – Amitié – Équilibre – Concentration.

La saison arrive bientôt à sa fin. Encore 2 tournois pour nos judokas :

- Le 11 juin à Voiron

- Le 18 juin à Colombes

Les horaires vous seront transmis via vos enfants.

La saison se terminera le 16 juin 2017 (dernier entraînement).

Comme chaque année, vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants pour la saison prochaine et les inscriptions peuvent se faire tout au long de la période estivale.

ROC Judo vous souhaite d'excellentes vacances.

LE TATAMI VOUS ATTEND

Les horaires d'entraînement ont toujours lieu le vendredi soir :

A partir de **4 ans** (2 horaires possibles) : de 15h45 à 16h30 ou de 16h45 à 17h30.

Pour les plus de **6 ans** : de 17h30 à 18h30.

Pour les plus de **14 ans** et les **adultes** : de 18h30 à 20h ou de 20h à 21h30

Pour toutes informations :

Contactez le Président : Christophe **RODIER** – 04 76 05 10 69 – 06 79 70 47 34



Samedi 17 juin

Kermesse du sou des écoles

Vendredi 23 juin

Fête de la musique

Samedi 08 juillet

Concours de pétanque organisé par le CCAS

VIE COMMUNALE

CENTRE AÉRÉ « LES PETITS POTES »



Cet été aux Petits Potes, Laurent, Chrystelle et leur équipe d'animateurs accueilleront vos enfants de 3 à 12 ans sur le thème de « Pirates contre Explorateurs ». Au programme, de nombreuses activités, des sorties à la journée mais aussi

des séjours proposés pour trois tranches d'âge : les 4-5 ans et les 6-7 ans à la ferme du Clos et les 8-12 ans au Parc du Pal !

Moussaillons, hissez la grande voile et en avant pour de nouvelles aventures !

Alors, notez tous dans vos agendas, les inscriptions pour tout l'été auront lieu uniquement les samedis 17 et 24 juin de 8h30 à 14h30, au 40 rue du bouchat à La Murette. Dossier d'inscription à télécharger sur :

www.lespetitspots.org

Laurent **TREMSAL**, directeur

Contact@lespetitspots.org / 06-73-80-35-21

ANIMATIONS DE SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE



La commune de Réaumont et l'association Le Pic Vert vous proposent une opération de sensibilisation sur la plante invasive qu'est l'ambroisie. L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante originaire d'Amérique du nord dont le pollen est fortement allergisant pour l'homme (conjonctivite, rhinite, asthme, eczéma, urticaire).

Le but de cette animation est de permettre l'identification de cette plante pour en favoriser son éradication par le plus grand nombre de personnes.

Deux dates sont retenues pour une reconnaissance sur le terrain:

les samedis 10 et 24 juin 2017 de 10h à 12h sans inscription préalable.

Le rendez-vous est fixé à 9h45 devant la mairie. Les personnes intéressées devront s'équiper de chaussures de marche, de gants et d'un gilet fluorescent.

Rappel de la réglementation: en région Auvergne Rhône Alpes tous les propriétaires, locataires ou ayants-droits sont tenus par l'arrêté préfectoral n°2000-3261 de prévenir la pousse de l'ambroisie et de l'éliminer si celle-ci est présente sur le terrain. Cette élimination doit se faire avant le 1er août de chaque année.

DÉMARCHAGE A DOMICILE ...PRUDENCE !

Parfois, des individus peuvent se présenter à votre domicile prétextant une vente, un service de réparation à proposer... Soyez extrêmement méfiants ! De nombreuses escroqueries ont lieu chaque année. Petite mise au point sur le démarchage à domicile.

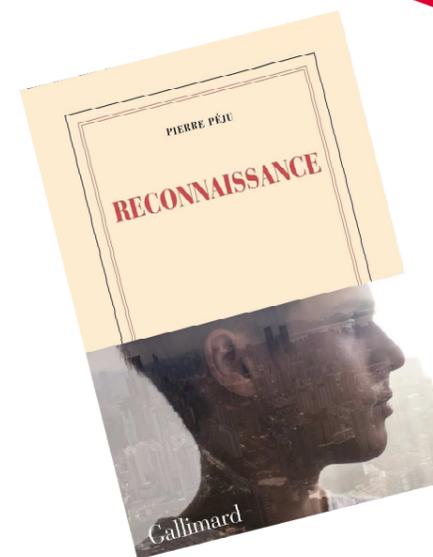
Le cas est classique : une, ou plusieurs personnes, se présentent chez vous, proposent de vous vendre un bien ou un service et peuvent même prétendre être mandatée par la mairie. Après son départ, vous réalisez que vous avez payé bien trop cher ou que vous n'aviez pas nécessairement besoin du produit que vous venez d'acheter.

Par ailleurs, qu'il s'agisse des pompiers, des éboueurs, de la Poste ou d'Edf : leurs représentants disposent tous d'une carte professionnelle permettant de les identifier. Ne vous fiez pas au seul uniforme d'un individu, pensez à demander un justificatif aux personnes qui se présenteront à votre porte.

LA MAIRIE NE MANDATE AUCUNE SOCIÉTÉ

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous attend avec de nombreuses nouveautés à déguster pendant les vacances qui approchent doucement. **La bibliothèque sera fermée à compter du lundi 10 juillet et durant toutes les vacances scolaires**



Avant la fermeture de celle-ci, n'oubliez pas de vous approvisionner en lecture ! Vous pouvez emprunter jusqu'à 20 livres. Nous vous rappelons également que votre carte d'adhérent vous donne accès à toutes

les « BIB » du pays Voironnais, soit 19 en totalité.